

## **CIMR : 2.500 personnes ont souscrit à Al Moustakbal individuel en 2018**

Lancé fin 2017, ce produit, qui donne la possibilité aux personnes physiques d'adhérer au régime de la CIMR sans forcément passer par leurs employeurs, démarre lentement. En 2018, seulement 2.500 personnes y ont souscrit. «C'était une année d'apprentissage pour nous. Ce produit est totalement digitalisé, et nous avons testé durant l'année plusieurs formules pour aboutir aujourd'hui à une offre qui répond mieux aux attentes de nos prospects. En 2019, nous pensons que nous allons réaliser plus de souscriptions», explique le patron de la CIMR, dans une interview accordée à notre confrère Le Boursier. Fait surprenant: alors qu'il ciblait en priorité les professions libérales, ne disposant généralement pas de la possibilité de se constituer une retraite auprès des différentes caisses de la place, Al Moustakbal individuel a surtout intéressé les salariés. «Ils représentent 50% des souscripteurs. Il s'agit de personnes qui n'ont pas la CIMR ou qui y cotisent mais qui ne sont pas satisfaits de la retraite qu'elles vont avoir à 60 ans», explique Khalid Cheddadi. Lire l'intégralité de l'interview dans Le Boursier.